

**VISION MONDIALE DE
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE (VIMODE)**



POLITIQUE FINANCIÈRE ET COMPTABLE DE VIMODE

ÉDITION 2025_2026

I. INTRODUCTION

Dans un contexte mondial marqué par l'interdépendance croissante des économies, la complexification des échanges et l'intensification des enjeux géopolitiques, les organisations internationales jouent un rôle déterminant dans la régulation, l'harmonisation et l'orientation des dynamiques économiques globales. Au cœur de leur fonctionnement, la politique financière et comptable occupe une place stratégique : elle constitue à la fois un instrument de transparence, un vecteur de légitimité et un levier d'efficacité dans la mise en œuvre de leurs mandats. Parce qu'elles gèrent des ressources souvent considérables provenant d'États membres, de partenaires techniques, d'institutions financières multilatérales ou encore de contributions privées – ces organisations sont soumises à des exigences élevées en matière de gouvernance, de responsabilisation et de gestion des fonds publics internationaux.

La politique financière et comptable d'une organisation internationale ne se limite pas à un ensemble de procédures techniques. Elle s'inscrit dans une vision globale du développement économique, intégrant des principes structurants tels que l'équité, la soutenabilité, l'efficacité et la transparence. Elle vise à garantir que les ressources mobilisées soient gérées de manière rigoureuse, alignée avec des normes internationales reconnues – telles que les normes IPSAS (International Public Sector Accounting Standards) ou IFRS (International Financial Reporting Standards) tout en répondant aux obligations de redevabilité envers les États contributeurs et les populations bénéficiaires. Ainsi, la politique financière constitue un instrument essentiel pour maintenir la confiance entre l'organisation, ses partenaires, et l'ensemble de ses parties prenantes.

L'évolution des politiques financières au sein des organisations internationales est étroitement liée aux transformations de l'économie mondiale. Depuis plusieurs décennies, la mondialisation des marchés, l'expansion des chaînes de valeur, la croissance des flux commerciaux et financiers, ainsi que

l'émergence de nouveaux acteurs économiques – notamment certains pays du Sud ayant acquis un poids déterminant – ont profondément modifié la manière dont les institutions internationales appréhendent la gestion budgétaire et comptable. De nouveaux impératifs se sont imposés : protection des biens publics mondiaux, atténuation du changement climatique, promotion d'un développement inclusif, gestion des risques macroéconomiques transfrontaliers, digitalisation des systèmes financiers, lutte contre l'évasion fiscale et les flux illicites, entre autres.

Dans ce contexte, la politique financière et comptable se présente comme un outil de pilotage indispensable permettant non seulement d'allouer efficacement les ressources, mais aussi d'anticiper, de mesurer et d'évaluer l'impact des actions menées. Pour les organisations internationales, il s'agit de concilier des exigences parfois contradictoires : stabilité budgétaire et flexibilité opérationnelle, conformité réglementaire et innovation, harmonisation internationale et adaptation aux contextes locaux. La dimension comptable joue un rôle clé dans cette dynamique : en assurant la fiabilité de l'information financière, elle permet une prise de décision éclairée, une meilleure coordination entre États membres et une utilisation optimale des ressources mobilisées pour atteindre les objectifs de développement.

Par ailleurs, la vision mondiale du développement économique qui guide ces organisations repose de plus en plus sur une conception holistique du progrès. Le développement n'est plus envisagé uniquement sous l'angle de la croissance économique, mais dans une perspective multidimensionnelle intégrant la réduction des inégalités, la durabilité environnementale, la résilience des sociétés, la stabilité financière internationale et le renforcement des capacités institutionnelles. Les politiques financières et comptables sont alors pensées non seulement comme des mécanismes de gestion interne, mais aussi comme des leviers structurants permettant de soutenir les réformes économiques, d'encourager la mobilisation des ressources domestiques, de promouvoir la

transparence budgétaire et de renforcer la gouvernance publique dans les pays partenaires.

Ainsi, la mise en place d'une politique financière et comptable rigoureuse et cohérente apparaît comme une condition fondamentale pour assurer la crédibilité et l'efficacité des organisations internationales dans la poursuite de leurs objectifs stratégiques. Elle contribue à instaurer un climat de confiance, indispensable pour fédérer les États autour de priorités communes et favoriser la coopération multilatérale. Dans un monde en mutation rapide, caractérisé par l'incertitude et la montée des risques systémiques, elle constitue également un outil d'adaptation, garantissant que les mécanismes financiers internationaux restent résilients, responsables et alignés avec les ambitions partagées d'un développement durable, inclusif et équilibré à l'échelle planétaire.

II. LA POLITIQUE FINANCIÈRE ET COMPTABLE DE VIMODE

II.1 LES PRINCIPES DIRECTEURS ET VISION STRATÉGIQUE DANS LA POLITIQUE FINANCIÈRE ET COMPTABLE DE VIMODE

- Principes directeurs de la politique financière et comptable dans une organisation internationale

1. Transparence et responsabilité (Accountability)

- Publication régulière d'états financiers fiables, clairs et comparables.
- Traçabilité complète des flux financiers.
- Mécanismes d'audit interne et externe indépendants.
- Communication ouverte auprès des parties prenantes (gouvernements, partenaires, bailleurs, public).

2. Conformité aux normes internationales

- Application des normes comptables reconnues (IPSAS, IFRS, IAS).
- Alignement sur les réglementations internationales (ONU, UE, Banque Mondiale, FMI).
- Harmonisation des pratiques comptables entre les bureaux régionaux et nationaux.

3. Gestion rigoureuse des ressources

- Optimisation des ressources financières pour maximiser l'impact économique.
- Suivi des budgets par programme, projet ou pays.
- Évaluation continue des coûts et des performances (Value for Money).

Prévention des risques financiers (fraude, corruption, volatilité des monnaies).

4. Durabilité et viabilité financière

- Planification budgétaire à moyen et long terme.
- Diversification des sources de financement (donateurs, partenariats, fonds privés, emprunts).
- Constitution de réserves stratégiques pour assurer la résilience de l'organisation.

5. Éthique et intégrité

- Lutte contre la corruption, les conflits d'intérêts et les pratiques illicites.
- Politiques claires d'achats, de subventions et d'attribution des contrats.
- Culture d'intégrité partagée dans toute l'organisation.

6. Efficacité et innovation

- Digitalisation des systèmes financiers (ERP, blockchain, IA pour le contrôle).

- Simplification des procédures pour accélérer le déploiement des projets.
- Utilisation de l'analyse de données pour optimiser la prise de décision financière.

1. Soutenir un développement économique inclusif et durable

La politique financière doit permettre :

- La réduction des inégalités économiques,
- Le soutien aux pays en développement,
- La transition vers une économie verte,
- La promotion des droits sociaux et économiques.

2. Renforcer la capacité financière des pays partenaires

- Programmes visant à améliorer la gestion publique financière (GFP).
- Soutien aux systèmes fiscaux modernes, transparents et efficaces.
- Planification conjointe avec les gouvernements pour assurer la pérennité des projets.

3. Favoriser la coopération internationale et les partenariats

- Co-financements avec les institutions multilatérales (Banque Mondiale, BAD, FMI, UE, ONU).
- Partenariats public-privé (PPP) favorisant l'investissement et l'innovation.
- Alignement sur les Objectifs de Développement Durable (ODD).

4. Optimiser l'allocation des ressources au service de l'impact global

Concentrer les budgets sur les secteurs transformateurs : éducation, santé, infrastructures, digitalisation, climat.

Analyse continue du retour socio-économique des investissements.

Réallocation dynamique pour répondre aux crises (pandémie, conflits, catastrophes).

5. Résilience face aux risques globaux

- Mécanismes financiers pour la réponse rapide aux crises humanitaires et économiques.
- Stratégies de mitigation des risques liés aux marchés financiers.
- Outils d'assurance contre les chocs macroéconomiques.

Dans une organisation internationale, la politique financière et comptable dépasse la simple gestion des ressources : elle devient un levier stratégique pour :

- Soutenir le développement économique global,
- Renforcer la stabilité internationale,
- Promouvoir la bonne gouvernance,
- Maximiser l'impact social et économique des interventions.

Elle se structure autour de la transparence, de l'intégrité et de l'efficacité, tout en visant l'équilibre entre rigueur financière et ambition de développement.

II.2. LA GOUVERNANCE FINANCIÈRE ET LE CONTRÔLE INTERNE

II.2.1. Contexte général

Les organisations internationales (ONU, Banque mondiale, FMI, institutions régionales, ONG globales, etc.) opèrent dans un environnement complexe :

- Multiplicité des parties prenantes (États membres, donateurs, bénéficiaires).
- Exigences de transparence et de redevabilité accrues.
- Gestion de ressources financières importantes et souvent affectées.
- Pression pour des résultats mesurables en matière de développement.

Dans ce cadre, la gouvernance financière et le contrôle interne sont essentiels pour garantir efficacité, intégrité, et impact.

II.2.2. Gouvernance financière : principes et mécanismes

La gouvernance financière désigne l'ensemble des règles, processus et structures permettant une gestion saine, transparente et responsable des ressources.

❖ Principes fondamentaux

1. Transparence : communication claire des budgets, dépenses, résultats.
2. Redevabilité (accountability) : obligation de rendre compte aux États membres et donateurs.
3. Intégrité : lutte contre la fraude, la corruption et les conflits d'intérêts.
4. Efficience : allocation optimale des ressources financières pour maximiser l'impact.
5. Équité : utilisation des fonds en cohérence avec les objectifs de développement durable.

❖ Mécanismes de gouvernance

1. Comités d'audit et de finance rattachés au Conseil d'administration.
2. Cadres budgétaires pluriannuels pour stabiliser les investissements.
3. Normes comptables internationales (IPSAS, IFRS) assurant l'harmonisation.
4. Politiques de gestion des risques financiers et opérationnels.
5. Évaluations externes indépendantes des programmes et performances.

II.2.3. Contrôle interne : rôle et composantes

Le contrôle interne désigne l'ensemble des dispositifs destinés à assurer :

- La fiabilité de l'information financière
- La conformité réglementaire et éthique

- La bonne utilisation des ressources
- La réduction des risques

❖ **Cadre de contrôle interne (inspiré de COSO)**

1. Environnement de contrôle : culture éthique, gouvernance, code de conduite.
2. Évaluation des risques : risques financiers, opérationnels, réputationnels.
3. Activités de contrôle : procédures, validations, ségrégation des tâches.
4. Information et communication : remontée fiable et rapide des données.
5. Suivi et audit interne : vérification de l'efficacité du dispositif.

❖ **Outils concrets**

1. Systèmes intégrés de gestion (ERP).
2. Procédures de passation de marchés (procurement).
3. Systèmes d'alerte (whistleblowing).
4. Audits internes et audits externes périodiques.

II.2.4. Rôle dans le développement économique mondial

Une gouvernance financière solide permet aux organisations internationales d'être des acteurs crédibles et efficaces dans la promotion du développement.

❖ **Contributions majeures**

- Attraction de financements internationaux : confiance des donateurs et États.
- Réduction des gaspillages et pertes financières : plus de fonds pour les projets.
- Meilleure allocation des ressources vers les secteurs prioritaires (éducation, santé, infrastructures).
- Stimulation de la croissance via des investissements structurés et monitorés.

- Renforcement des capacités financières locales par des transferts de bonnes pratiques.

❖ **Impact global**

Une gouvernance financière rigoureuse est essentielle pour soutenir :

- Les Objectifs de Développement Durable (ODD).
- La stabilité macroéconomique dans les pays bénéficiaires.
- Les réformes institutionnelles et la modernisation des États.
- La coopération internationale et la confiance entre nations.

II.2.5. Enjeux actuels et défis

1. Digitalisation et cybersécurité.
2. Lutte contre la corruption dans des contextes sensibles.
3. Pression accrue pour mesurer l'impact réel des financements.
4. Complexité géopolitique (conflits, crises migratoires, changement climatique).
5. Intégration de normes ESG (environnement, social, gouvernance).

La gouvernance financière et le contrôle interne ne sont pas seulement des mécanismes techniques :

- ✚ Ce sont des leviers stratégiques pour un développement économique durable, équitable et efficace.
- ✚ Ils renforcent la confiance, améliorent la performance des programmes et maximisent l'impact des ressources au service des populations.

II.3. LES NORMES COMPTABLES PRATIQUES DE REPORTING

II.3.1. Normes comptables dans une organisation international

Les organisations internationales, ONG globales, institutions multilatérales ou multinationales doivent se conformer à un cadre de référence comptable permettant :

II.3.1.1. Comparabilité internationale

Les référentiels les plus utilisés sont :

- ✓ IFRS (International Financial Reporting Standards) : normes applicables à de nombreuses entreprises et organisations à but lucratif dans le monde.
- ✓ IPSAS (International Public Sector Accounting Standards) : normes pour les organisations publiques internationales ou intergouvernementales (ONU, Banque mondiale...).
- ✓ US GAAP / EU GAAP si l'organisation dépend de réglementation régionale.

II.3.1.2. Principes généraux communs

- ✓ Transparence
- ✓ Fiabilité et exactitude
- ✓ Continuité d'exploitation
- ✓ Indépendance des exercices
- ✓ Prudence
- ✓ Prééminence de la réalité sur l'apparence

II.3.2. Pratiques de reporting financier

Les pratiques de reporting servent à rendre compte de la performance financière et du respect des obligations légales et stratégiques.

II.3.2.1. Types de reporting

- Reporting financier annuel (états financiers audités)
- Reporting trimestriel aux parties prenantes
- Reporting budgétaire (prévisions, écarts, analyses)
- Reporting de performance (KPIs) : impact économique, social, environnemental
- Reporting consolidé pour les institutions opérant dans plusieurs pays

II.3.2.2. Normes et cadres de reporting

- IFRS / IPSAS pour le reporting financier
- GRI Standards (Global Reporting Initiative) pour le reporting extra-financier
- Integrated Reporting (<IR>) : intègre capital financier, social, humain, intellectuel
- ESG / Sustainability Reporting selon les régulations internationales

II.3.3. Politiques financières dans une organisation internationale

II.3.3.1. Principes

Une politique financière vise :

- La gestion optimale des ressources globales
- La traçabilité des fonds internationaux
- La lutte contre la fraude et la corruption
- Le respect des exigences réglementaires multilatérales
- La durabilité économique des programmes

II.3.3.2. Composantes clés

- Planification et gestion budgétaire
- Procédures d'engagement et de contrôle des dépenses
- Politique d'audit interne & externe
- Gestion des risques financiers

- Gestion de trésorerie internationale (multidevises, liquidités, couverture du risque de changer

II.4. Politique comptable dans un cadre international

Elle définit les règles internes utilisées pour préparer les états financiers.

II.4.1. Contenu d'une politique comptable

- Méthodes d'évaluation (coût historique, juste valeur...)
- Règles d'amortissement
- Traitement des subventions internationales
- Consolidation des filiales / bureaux régionaux
- Gestion des immobilisations
- Traitement des opérations multidevises

Reconnaissance des revenus (selon IFRS 15 ou IPSAS 9/23)

II.4.2. Objectifs

- Uniformité et cohérence mondiale
- Alignement avec les objectifs de développement
- Garantir la crédibilité auprès des bailleurs de fonds internationaux (Banque mondiale, FMI, UE...)

II.5. Vision mondiale de développement économique

Dans un contexte de développement économique global, les normes et politiques comptables permettent :

II.5.1. Renforcement de la gouvernance économique

- Confiance des investisseurs
- Transparence dans la gestion des fonds
- Meilleure allocation des ressources

II.5.2. Harmonisation internationale

- Facilite les partenariats et financements internationaux
- Permet la comparaison des performances entre pays ou organisations

II.5.3. Promotion du développement durable

- Intégration des indicateurs ESG
- Suivi des objectifs de développement durable (ODD/SDGs)
- Valorisation de l'impact social et environnemental

Une organisation internationale engagée dans le développement économique doit adopter :

- des normes comptables internationales (IFRS/IPSAS),
- un reporting transparent et harmonisé,
- une politique financière rigoureuse,
- et une vision durable intégrant les enjeux mondiaux.

Cela assure crédibilité, attractivité, efficacité et impact durable.

III. LA GESTION BUDGÉTAIRE

III.1. Rôle stratégique de la gestion budgétaire dans une organisation internationale

La gestion budgétaire est un outil central de gouvernance qui permet de planifier, allouer, contrôler et évaluer l'utilisation des ressources financières dans un contexte international.

Elle assure la cohérence entre les objectifs globaux de développement, les priorités opérationnelles et les ressources disponibles.

Objectifs principaux :

- Assurer la transparence dans l'utilisation des fonds internationaux.

- Garantir la pérennité financière et la solvabilité de l'organisation.
- Soutenir une gestion axée sur les résultats (RBM – Results-Based Management).
- Optimiser l'impact des programmes de développement.
- Renforcer la confiance des partenaires (États, bailleurs, ONG, institutions multilatérales).

III.1.1. Composantes essentielles de la gestion budgétaire internationale

III.1.2. Planification budgétaire mondiale

Elle consiste à :

- Définir les objectifs stratégiques alignés sur la vision mondiale du développement économique
- Elaborer des budgets annuels et pluriannuels.
- Intégrer les ressources externes (financements multilatéraux, subventions internationales).
- Anticiper les besoins en investissement et en fonctionnement.

Outils clés :

- Cadre budgétaire à moyen terme (CBMT)
- Budgétisation axée sur les résultats (BAR)
- Cadres logiques et matrices de performance

III.1.3. Exécution budgétaire

Comprend :

- L'engagement des dépenses
- L'ordonnancement et le paiement
- Le suivi en temps réel des décaissements
- Le respect des procédures financières internes et internationales

Les organisations internationales utilisent généralement :

- ✚ Des systèmes ERP (SAP, Oracle),
- ✚ Des contrôles internes renforcés,
- ✚ des workflows d'approbation multiniveaux.

III.1.4. Contrôle et suivi budgétaire

Il vise à vérifier la cohérence entre prévisions et réalisations.

Outils :

- Tableaux de bord de performance
- Analyse des écarts (prévision vs réalité)
- Rapports mensuels, trimestriels et annuels de performance budgétaire
- Audit interne et externe

Résultats :

- Ajustements budgétaires
- Identification des inefficiences
- Amélioration continue des processus

III.2. Articulation entre gestion budgétaire et politiques financière & comptable

II.2.1. Politique financière

La gestion budgétaire s'appuie sur :

- Les règles de gestion de trésorerie
- Les mécanismes de gestion des risques financiers (taux de change, inflation, incertitudes géopolitiques)
- La politique d'investissement
- La politique d'endettement (le cas échéant)

Elle garantit :

- La disponibilité des fonds au moment nécessaire,
- Une allocation optimale alignée sur les objectifs mondiaux.

III.2.2. Politique comptable

Elle assure que :

- Les dépenses budgétaires sont comptabilisées selon des normes internationales (IFRS, IPSAS),
- Les financements internationaux sont reconnus correctement,
- Les rapports financiers sont fiables, comparables et transparents,
- La consolidation multi-pays respecte un cadre uniforme.

La comptabilité fournit ainsi les informations nécessaires au pilotage budgétaire et au reporting auprès des bailleurs et partenaires.

III.3. Vision mondiale de développement économique et gestion budgétaire

Dans un cadre de développement économique global, la gestion budgétaire devient un levier stratégique.

III.3.1. Alignement sur les Objectifs de Développement Durable (ODD/SDGs)

Les budgets sont conçus pour maximiser l'impact social, économique et environnemental.

Les allocations soutiennent l'éducation, la santé, l'emploi, l'innovation, les infrastructures.

III.3.2. Contribution à la stabilité économique mondiale

Une gestion budgétaire rigoureuse permet :

- d'assurer une utilisation efficace de l'aide internationale,
- de renforcer la gouvernance financière mondiale,
- de promouvoir la croissance inclusive.

III.3.3. Harmonisation et coopération internationale

- Adhésion aux standards internationaux de transparence financière
- Coopération avec les institutions multilatérales (ONU, FMI, Banque mondiale, UE)
- Réduction des duplications, meilleure coordination des ressources globales
- La gestion budgétaire dans une organisation internationale est un système intégré qui :
 - ✓ planifie les ressources selon une vision mondiale du développement
 - ✓ assure un usage transparent et optimisé des fonds internationaux
 - ✓ renforce la crédibilité auprès des bailleurs
 - ✓ soutient la mise en œuvre efficace des objectifs stratégiques
 - ✓ s'appuie sur des politiques financières et comptables robustes et conformes aux normes internationales

Elle constitue un pilier essentiel pour un développement économique global durable et harmonisé.

III.4. LA GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

III.1. Rôle de la gestion des ressources financières dans une organisation internationale

La gestion des ressources financières constitue l'un des fondements de la gouvernance dans une organisation internationale.

Elle vise à garantir que les fonds mobilisés — souvent issus de sources multilatérales, étatiques ou privées — sont sécurisés, alloués et utilisés de manière optimale pour soutenir des objectifs de développement.

Objectifs principaux :

- Assurer la pérennité financière de l'organisation.
- Optimiser la mobilisation et l'utilisation des ressources globales.
- Renforcer la transparence et l'intégrité financière.
- Maximiser l'impact sur le développement économique international.
- Rassurer les bailleurs de fonds et les partenaires.

III.4.2. Composantes de la gestion des ressources financières

La gestion des ressources financières couvre plusieurs dimensions essentielles.

III.4.2.1. Mobilisation des ressources financières

Sources possibles :

- Financements multilatéraux (Banque mondiale, FMI, BAD, UE...)
- Contributions des États membres
- Subventions d'agences internationales et d'ONG
- Partenariats public-privé (PPP)
- Revenus propres (services, prestations, activités génératrices)
- Dons privés, fondations, philanthropie

Objectifs :

- Diversifier les sources pour réduire le risque financier
- Assurer la prévisibilité et la stabilité des flux financiers
- Aligner les financements sur les priorités stratégiques mondiales (ODD)

III.4.2.2. Allocation et répartition des ressources

L'allocation doit être :

- Stratégique (en fonction des priorités globales)
- Équitable entre pays, régions, ou programmes
- Optimisée selon la performance attendue et les besoins
- Flexible pour permettre des ajustements rapides en cas de crise (sanitaire, climatique, humanitaire)

Outils :

- Cadre de planification budgétaire
- Budgétisation axée sur les résultats
- Analyse coût-bénéfice et coût-efficacité
- Indicateurs de performance (KPIs)

III.4.2.3. Utilisation et contrôle des ressources financières

Processus essentiels :

- Suivi des dépenses
- Mise en place de contrôles internes robustes
- Respect des normes comptables internationales (IFRS / IPSAS)
- Audit interne et audit externe indépendants
- Lutte contre la fraude, corruption et gaspillage

Principes directeurs :

- Transparence
- Traçabilité
- Conformité
- Prudence financière

III.4.2.4. Gestion de trésorerie et gestion des risques

Gestion de trésorerie :

- Planification des flux de liquidités

- Gestion multidevises
- Optimisation des placements financiers
- Sécurisation des paiements internationaux

Gestion des risques :

- Risque de change
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel
- Risque géopolitique
- Risque de non-respect des exigences des bailleurs

Les organisations internationales utilisent des politiques strictes pour minimiser l'exposition à ces risques.

III.4.3. Articulation avec la politique financière et comptable

La gestion des ressources financières est directement intégrée dans la politique financière et la politique comptable.

III.4.3.1. Politique financière

Elle fournit le cadre pour :

- L'endettement et les garanties
- Les placements et la trésorerie
- Les engagements et contrats
- Le financement des projets internationaux
- La gestion des risques financiers
- Les règles d'allocation et de priorisation

Elle encadre aussi les mécanismes de responsabilité financière, garantissant que chaque dépense contribue réellement au développement.

III.4.3.2. Politique comptable

Elle impose :

- Une uniformité dans l'enregistrement des opérations
- Le respect de normes globales (IPSAS pour organisations publiques internationales, IFRS sinon)
- La consolidation des comptes entre pays et bureaux régionaux
- Une traçabilité totale des mouvements financiers
- Un reporting financier fiable et comparable entre régions
- Elle permet également de produire des rapports financiers transparents, indispensables pour :
 - les bailleurs de fonds,
 - les gestionnaires internationaux,
 - les organes de gouvernance (conseils, comités, assemblées).

III.5. Vision mondiale de développement économique

Dans un contexte de développement global, la gestion des ressources financières doit s'inscrire dans une vision qui favorise :

III.5.1. Croissance inclusive et durable

Les investissements doivent soutenir :

- l'éducation
- la santé
- l'innovation
- les infrastructures
- l'emploi
- la transition écologique

III.5.2. Objectifs de Développement Durable (ODD / SDGs)

- Les ressources sont gérées pour maximiser :
- L'impact social,
- L'impact environnemental,
- La croissance économique équitable.

III.5.3. Coopération et harmonisation internationales

Une gestion financière robuste :

- Renforce la confiance entre pays
- Facilite les partenariats
- Attire les financements internationaux
- Améliore la gouvernance économique mondiale

La gestion des ressources financières dans une organisation internationale est un processus intégré qui permet :

- ✓ d'assurer une allocation efficace, transparente et responsable des fonds
- ✓ de soutenir les politiques financières et comptables globales
- ✓ d'optimiser l'impact économique mondial
- ✓ de renforcer la gouvernance internationale
- ✓ de contribuer au développement durable et à la stabilité économique mondiale

Elle constitue un levier majeur pour transformer les ressources disponibles en progrès économique global.

III.5. LES PROCESSUS COMPTABLES OPÉRATIONNELS

1. Rôle des processus comptables dans une organisation internationale

Les processus comptables opérationnels permettent de traduire toutes les opérations financières en informations fiables, conformes aux normes internationales.

Ils assurent la transparence, la traçabilité, et le pilotage financier des projets et programmes de développement.

Ils constituent le socle technique de la politique financière et comptable.

Objectifs :

- Garantir la conformité avec les normes internationales (IPSAS / IFRS).
- Assurer un traitement fiable et homogène des transactions dans tous les pays.
- Fournir des données précises pour la prise de décision et le reporting.
- Soutenir la réalisation des objectifs économiques et sociaux globaux.

2. Les processus comptables opérationnels

On distingue plusieurs processus essentiels qui forment la chaîne comptable.

2.1. Processus de comptabilisation des dépenses

Ce processus couvre :

- la réception d'un besoin ou d'une demande d'achat
- l'engagement budgétaire
- la commande
- la réception des biens/services
- la validation des factures
- le paiement

Étapes clés :

- 1. Réquisition / Demande d'achat**
- 2. Engagement budgétaire (vérification disponibilité des fonds)**
- 3. Commande et contrat**
- 4. Réception et validation**
- 5. Comptabilisation de la facture**
- 6. Paiement**
- 7. Archivage & traçabilité**

Normes : séparation des tâches, contrôles internes, justification documentaire.

2.2. Processus de comptabilisation des recettes

Sources fréquentes :

- contributions des États membres
- subventions des bailleurs
- revenus propres
- financement de projets internationaux

Étapes :

1. Notification des engagements des bailleurs
2. Convention financière signée
3. Enregistrement comptable des engagements
4. Encaissement
5. Suivi des soldes et rapprochements
6. Reporting aux bailleurs

Ce processus garantit une traçabilité du financement international, essentielle pour la crédibilité.

2.3. Gestion des immobilisations

Elle consiste à suivre le cycle de vie de tous les actifs acquis :

- identification
- évaluation
- amortissement
- inventaire physique
- réévaluation (si applicable)
- cession ou transfert

Objectifs :

- Respect des normes IPSAS 17 / IFRS IAS 16
- Protection des biens dans un environnement multinational
- Optimisation des investissements

2.4. Processus de gestion de la trésorerie

Comprend :

- prévision des flux de trésorerie
- contrôle des disponibilités
- gestion multidevises
- autorisations de paiements
- rapprochements bancaires

Outils : ERP international, tableaux de bord de liquidités.

La gestion multidevises est centrale dans les organisations mondiales.

2.5. Processus de clôture comptable

La clôture garantit la production d'états financiers fiables.

Étapes :

1. Arrêt des opérations
2. Lettrage des comptes
3. Ajustements et provisions
4. Consolidation multi-pays
5. Production des états financiers
6. Révision interne
7. Audit externe (obligatoire dans les organisations internationales)

Les normes IPSAS/IFRS imposent une rigueur spécifique pour la consolidation internationale.

2.6. Processus de contrôle interne comptable

Il encadre :

- la séparation des responsabilités
- les autorisations
- les procédures de validation
- la lutte contre la fraude
- la conformité avec les politiques financières

Ce processus garantit la fiabilité globale de la chaîne comptable.

3. Intégration des processus comptables dans la politique financière et comptable

La politique financière et comptable encadre :

- les règles d'évaluation
- les méthodes d'enregistrement

- les procédures de justification
- les principes de contrôle interne
- les responsabilités des acteurs

Les processus comptables opérationnels sont exécutés selon les standards définis par cette politique.

Cette articulation permet :

- ✓ Une harmonisation mondiale
- ✓ Une qualité des données comptables
- ✓ Une transparence vis-à-vis des bailleurs
- ✓ Une meilleure gouvernance financière internationale

4. Vision mondiale de développement économique

Dans un contexte global, les processus comptables soutiennent une ambition plus large :

4.1. Transparence internationale

Indispensable pour :

- attirer les financements internationaux
- renforcer la confiance entre les pays
- lutter contre la corruption

4.2. Alignement sur les Objectifs de Développement Durable (ODD / SDGs)

Les processus comptables permettent de suivre :

- l'utilisation des fonds dédiés au développement
- la performance économique, sociale et environnementale
- l'efficacité des programmes de développement international

4.3. Harmonisation financière mondiale

Grâce à :

- l'adoption de normes comme IPSAS ou IFRS
- la consolidation multi-pays
- des systèmes financiers globaux uniformes

4.4. Contribution à la stabilité économique mondiale

Des processus comptables robustes :

- sécurisent les ressources
- facilitent les investissements
- soutiennent la croissance durable
- évitent les dérives financières

Les processus comptables opérationnels permettent :

- ✓ de transformer chaque transaction en information fiable
- ✓ d'assurer la transparence requise par les standards internationaux
- ✓ de renforcer la politique financière et comptable globale
- ✓ de soutenir la mission de développement économique mondial
- ✓ de consolider la gouvernance internationale
- ✓ d'améliorer l'efficacité des programmes financés

Ils sont au cœur du pilotage financier d'une organisation internationale moderne.

III.6. LA CONFORMITÉ ET RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE

III.6.1. Rôle stratégique de la conformité internationale

Dans une organisation internationale, la conformité (compliance) garantit que toutes les opérations financières et comptables respectent :

- les normes internationales,
- les lois des pays où l'organisation opère,
- les exigences des bailleurs internationaux,
- et les principes de gouvernance mondiale.

Elle est essentielle pour :

- ✓ la crédibilité globale de l'organisation
- ✓ l'accès aux financements multilatéraux
- ✓ la transparence et la lutte contre la corruption
- ✓ la contribution au développement économique durable

III.6.2. Cadres et réglementations financières internationales

La politique financière et comptable d'une organisation internationale doit s'appuyer sur plusieurs référentiels incontournables, selon sa nature (publique, multilatérale, privée, ONG internationale).

III.6.2.1. Normes comptables internationales

Deux familles sont principalement utilisées :

- ❖ IPSAS (International Public Sector Accounting Standards)

Normes pour les organisations publiques internationales (ONU, OMS, Banque mondiale...).

Garantissent la transparence du secteur public international.

- ❖ IFRS (International Financial Reporting Standards)

Utilisées par les multinationales et certaines ONG internationales.

Facilitent la comparabilité des états financiers entre pays.-

III.6.2.2. Normes de contrôle interne et d'audit

- ❖ INTOSAI : normes internationales des institutions supérieures de contrôle
- ❖ ISA : normes internationales d'audit
- ❖ COSO : cadre de contrôle interne pour la gestion des risques
- ❖ IIA Standards : normes de l'audit interne

III.6.2.3. Régulations financières internationales

Elles varient selon les secteurs, mais incluent :

- Lutte contre le blanchiment (AML)
- Lutte contre le financement du terrorisme (CFT)
- Législations anticorruption : FCPA (US), UK Bribery Act
- Normes fiscales internationales : OCDE, BEPS, FATCA

III.6.2.4. Exigences des bailleurs multilatéraux

Les organisations internationales doivent respecter les règles de :

- ✚ Banque mondiale
- ✚ La VIMODE
- ✚ Fonds monétaire international (FMI)
- ✚ Banque africaine de développement (BAD)
- ✚ Union européenne
- ✚ ONU et agences spécialisées

Ces bailleurs imposent des standards stricts :

- ✚ *suivi des fonds*
- ✚ *reporting financier régulier*
- ✚ *audits externes*
- ✚ *traçabilité des dépenses*

III.6.3. Intégration à la politique financière et comptable

La conformité est intégrée dans la politique financière et comptable à travers plusieurs éléments clés.

III.6.3.1. Politiques et procédures financières

- + règles d'engagement des dépenses
- + gestion des contrats et achats
- + gestion de trésorerie multidevises
- + contrôle interne
- + gestion des risques financiers

Toutes doivent être alignées avec les réglementations internationales.

III.6.3.2. Politique comptable

Elle définit :

- normes comptables adoptées (IPSAS/IFRS)
- méthodes d'évaluation
- principes de reconnaissance des revenus
- traitement des financements internationaux
- consolidation multi-pays
- obligations de reporting

III.6.3.3. Mécanismes de conformité opérationnelle

- due diligence (vérification des partenaires)
- conformité documentaire
- mécanismes d'alerte et de signalement (whistleblowing)
- audit interne et audit externe
- formations en conformité

III.6.4. Conformité et gouvernance financière internationale

La conformité est un pilier fondamental de la gouvernance mondiale, car elle :

- ✓ prévient les risques financiers (fraude, corruption, détournements)

- ✓ renforce la responsabilité (accountability)
- ✓ améliore la performance financière
- ✓ garantit l'utilisation efficace des ressources internationales

Elle assure la cohérence entre :

- les pratiques internes,
- les exigences des pays membres,
- les normes internationales,
- les objectifs stratégiques de développement.

III.6.5. Vision mondiale de développement économique

La conformité internationale joue un rôle déterminant dans la mission de développement économique global.

III.6.5.1. Transparence et attractivité financière mondiale

Des finances transparentes attirent davantage :

- d'investissements
- de partenariats
- de financements multilatéraux

Elles renforcent l'image de l'organisation sur la scène internationale.

III.6.5.2. Utilisation efficace des ressources pour les ODD (SDGs)

La conformité garantit que les fonds destinés :

- A la réduction de la pauvreté
- Au développement des infrastructures
- A l'éducation et la santé
- A la transition écologique
- Sont réellement utilisés à ces fins.

III.6.5.3. Harmonisation financière internationale

- Une politique comptable conforme aux standards mondiaux contribue à :
 - une meilleure coordination entre pays
 - des comparaisons économiques fiables
 - une gouvernance économique mondiale plus solide

III.6.5.4. Contribution à la stabilité économique mondiale

La conformité financière :

- ✓ évite les crises liées à la mauvaise gestion
- ✓ favorise la confiance entre États et institutions
- ✓ soutient la croissance durable et inclusive

La conformité et la réglementation internationale sont des composantes essentielles de la politique financière et comptable d'une organisation internationale.

Elles permettent :

- ✓ une gestion financière transparente, fiable et responsable
- ✓ la protection et l'optimisation des ressources internationales
- ✓ le respect des normes globales (IPSAS, IFRS, OCDE, AML/CFT...)
- ✓ la confiance des bailleurs et partenaires
- ✓ la contribution efficace aux objectifs mondiaux de développement

Elles constituent un levier majeur de gouvernance et un pilier incontournable du développement économique international durable.

III.7. LA POLITIQUE D'AUDIT , D'ÉVALUATION ET LA PERFORMANCE

III.7.1. Objectifs généraux

Cette politique vise à garantir que la gestion financière et comptable de l'organisation est :

- transparente,
- responsable,
- efficiente,
- alignée sur les normes internationales,
- orientée vers l'impact économique mondial.
- Elle soutient la mission de l'organisation : promouvoir un développement économique inclusif, durable et équitable.

III.7.2. Principes directeurs

III.7.2.1. Transparence

- Communication régulière des états financiers.
- Accès clair à l'information pour les parties prenantes internationales.

III.7.2.2. Redevabilité (Accountability)

- Responsabilité financière clairement définie à tous les niveaux.
- Suivi des ressources pour garantir une utilisation conforme aux mandats.

III.7.2.3. Conformité aux normes internationales

- IFRS ou IPSAS pour la comptabilité.
- Normes INTOSAI et IIA pour les audits internes et externes.

III.7.2.4. Performance et résultats

Lien entre dépenses, résultats et impacts économiques.

Analyse coûts-avantages des programmes internationaux.

III.7.3. Audit financier et comptable

III.7.3.1. Audit interne

Fonction indépendante rattachée au Conseil ou au Directeur Général.

Missions :

- évaluer les risques financiers,
- vérifier les contrôles internes,
- prévenir la fraude et la corruption,
- optimiser l'efficacité des procédures.

III.7.3.2. Audit externe

- Réalisé par un organisme indépendant ou une institution reconnue.
- Assure l'impartialité et la crédibilité internationale.
- Rapports publics pour renforcer la confiance des bailleurs et partenaires.

III.7.3.3. Audit de conformité

Vérifie l'application des règles internes, des normes internationales et des obligations contractuelles des bailleurs.

III.7.4.Évaluation de la performance financière

III.7.4.1. Performance budgétaire

- Comparaison prévisions / réalisations.
- Analyse des écarts et justification des variations.

III.7.4.2. Performance économique

Évaluation de l'impact financier des programmes :

- création d'emplois,
- croissance économique locale,
- amélioration des infrastructures,
- renforcement des capacités institutionnelles.

III.7.4.3. Indicateurs clés (KPIs)

Exemples :

- taux d'exécution budgétaire,
- coût par bénéficiaire,
- efficacité des fonds alloués,
- ratio administratif / projets,
- mobilisation des financements.

III.7.5. Gestion des risques financiers

Risques identifiés :

- fluctuation des taux de change,
- instabilité économique dans les pays bénéficiaires,
- fraude ou mauvaise gestion,
- risques politiques ou géopolitiques.

Outils :

- cadre de gestion des risques,
- cartographie des risques,
- plan de continuité financière,
- contrôles internes renforcés.

III.7.6. Processus de conformité et de contrôle interne

- Objectifs :
 - sécuriser les ressources,
 - garantir la fiabilité des données comptables,
 - assurer la continuité et la qualité des opérations.
- Composantes :
 - procédures documentées,
 - séparation des tâches,
 - système d'autorisation des dépenses,
 - automatisation financière avec traçabilité numérique.

III.7.7. Reporting et communication

III.7.7.1. Rapports financiers

- Rapports trimestriels, semestriels et annuels.
- États financiers consolidés conformes aux normes IPSAS/IFRS.

III.7.7.2. Rapports de performances

- Suivi des objectifs stratégiques,
- Évaluation des retombées macro-économiques,
- Tableau de bord de performance.

III.7.7.3. Communication aux parties prenantes

Membres, gouvernements partenaires, bailleurs, ONG, opinions publiques.

III.8. Amélioration continue

L'organisation s'engage à :

- mettre à jour régulièrement sa politique financière,
- intégrer les meilleures pratiques internationales,
- renforcer les capacités du personnel en finance, audit et gestion des risques,
- encourager l'innovation (IA, blockchain, automatisation comptable).

III.9. Alignement avec la vision mondiale de développement économique.

La politique intègre :

- les objectifs de développement durable (ODD/SDGs),
- la promotion de la croissance inclusive,
- la réduction des inégalités économiques,
- la transition vers une économie verte,
- la coopération internationale.
- Elle assure que les ressources financières soutiennent un impact mesurable, durable et global.

III.9.1. LA DURABILITÉ , RESPONSABILITÉ SOCIALE

1. La durabilité (sustainability)

La durabilité dans le contexte organisationnel se réfère à la capacité d'une organisation à répondre aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins. Elle englobe trois dimensions principales :

- Environnementale : réduire l'empreinte écologique, gérer les ressources naturelles de manière responsable, favoriser les énergies renouvelables et les technologies propres.
- Économique : assurer une croissance économique viable à long terme, optimiser les ressources et investissements pour maintenir la compétitivité.
- Sociale : promouvoir le bien-être des employés, des communautés et des partenaires commerciaux.

Dans une organisation internationale, la durabilité implique de mettre en place des stratégies globales tout en s'adaptant aux réalités locales.

2. La responsabilité sociale des entreprises (RSE)

La RSE est la conscience et l'engagement d'une organisation à intégrer des préoccupations sociales, environnementales et éthiques dans ses activités commerciales. Elle peut inclure :

- Respect des droits humains et conditions de travail équitables.
- Engagement envers la communauté : projets sociaux, éducation, santé, infrastructures.
- Transparence et gouvernance éthique : lutte contre la corruption, audits, reporting social et environnemental.

Pour une organisation internationale, la RSE est un outil stratégique qui améliore la réputation, attire les talents et facilite l'accès à de nouveaux marchés.

3. Vision mondiale de développement économique

Une organisation internationale avec une vision de développement économique durable cherche à :

- Promouvoir la croissance inclusive : réduire les inégalités, soutenir les économies émergentes.
- Encourager l'innovation et l'investissement durable : technologies propres, infrastructures vertes, microfinancement.
- Collaborer à l'échelle mondiale : partenariats avec gouvernements, ONG et autres entreprises pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par l'ONU.

Ainsi, la durabilité et la RSE deviennent des leviers pour un développement économique global harmonieux, où prospérité et protection de l'environnement se conjuguent.

III.10. LA TECHNOLOGIE FINANCIÈRE ET TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

1. Les technologies financières (FinTech)

Les technologies financières désignent l'ensemble des innovations technologiques appliquées aux services financiers et comptables pour améliorer l'efficacité, la sécurité et l'accessibilité des services financiers.

Applications dans une organisation internationale :

- Paiements numériques et transferts internationaux : faciliter les transactions transfrontalières rapides et sécurisées.

- Blockchain et crypto-monnaies : garantir la transparence, la traçabilité et la sécurité des transactions.
- Intelligence artificielle (IA) et Big Data : analyse prédictive pour la gestion des risques, la détection des fraudes, la planification financière.
- Automatisation des processus financiers : comptabilité automatisée, gestion des factures, rapprochement bancaire.
- Impact sur le développement économique mondial :
- Accélération des échanges économiques internationaux.
- Inclusion financière pour les populations non bancarisées.
- Optimisation des flux de capitaux pour des investissements durables.

2. Transformation numérique de la politique financière et comptable

La transformation numérique consiste à intégrer les outils digitaux dans la gestion financière et comptable afin d'augmenter l'efficacité et la transparence.

Principaux aspects :

- Digitalisation des opérations comptables : factures électroniques, reporting automatisé, dématérialisation des documents.
- Intégration de logiciels ERP globaux : uniformisation des processus financiers dans toutes les filiales internationales.
- Analyse en temps réel des données financières : prise de décision rapide et stratégique basée sur des informations fiables.
- Sécurité et conformité réglementaire : adaptation aux normes internationales (IFRS, audits numériques, cybersécurité).
- Bénéfices pour une organisation internationale :
- Réduction des erreurs et fraudes financières.
- Amélioration de la transparence et de la gouvernance.
- Meilleure allocation des ressources pour soutenir des projets économiques durables.

3. Vision mondiale de développement économique

La combinaison des technologies financières et de la transformation numérique permet à une organisation internationale de :

- Favoriser la croissance inclusive : services financiers accessibles à toutes les régions.
- Soutenir les investissements durables : traçabilité des flux financiers pour des projets à impact social et environnemental.
- Renforcer la coopération internationale : harmonisation des normes financières et partage de données fiables pour la prise de décisions globales.

Les FinTech et la transformation numérique ne sont pas seulement des outils technologiques. Elles sont des leviers stratégiques pour moderniser la gestion financière, garantir la transparence et stimuler le développement économique mondial, tout en intégrant durabilité et responsabilité sociale.

III.11. LES ATTRIBUTIONS SUR LA POLITIQUE FINANCIÈRE ET COMPTABLE

Dans le contexte mondial, les organisations internationales (comme l'ONU, la Banque mondiale, le FMI, l'OMC, etc.) jouent un rôle central dans la coordination économique, le financement du développement et la stabilité financière. La politique financière et comptable dans ces organisations est cruciale pour :

- Garantir la transparence et la responsabilité dans la gestion des ressources.
- Assurer une utilisation optimale des fonds pour les projets de développement.
- Favoriser la confiance des États membres, donateurs et partenaires internationaux.

1. Attributions de la politique financière

1.1 Gestion budgétaire

- Élaboration et adoption du budget annuel ou pluriannuel.
- Affectation des ressources selon les priorités stratégiques (projets sociaux, infrastructures, santé, éducation...).
- Suivi et contrôle des dépenses pour éviter les dépassements budgétaires.

1.2 Mobilisation des ressources

- Collecte des contributions financières des États membres.
- Gestion des prêts et subventions (ex : programmes de financement du développement).
- Recherche de financements alternatifs (partenariats publics-privés, fonds philanthropiques).

1.3 Contrôle financier et audit

- Mise en place de mécanismes de contrôle interne.
- Réalisation d'audits périodiques pour assurer la conformité et la transparence.
- Prévention de la fraude et de la mauvaise gestion.

1.4 Gestion des risques financiers

- Analyse des risques liés aux marchés internationaux, aux fluctuations monétaires et aux investissements.
- Définition de politiques pour limiter les pertes financières et protéger les actifs.

2. Attributions de la politique comptable

2.1 Tenue de la comptabilité

- Enregistrement de toutes les transactions financières selon les normes internationales (ex : IPSAS – International Public Sector Accounting Standards).

- Suivi des recettes et dépenses par projet, département ou programme.

2.2 Reporting et communication financière

Production de rapports financiers annuels fiables et détaillés.

Communication claire avec les parties prenantes sur l'utilisation des ressources.

Évaluation de l'efficacité des dépenses en fonction des objectifs de développement.

2.3 Harmonisation et normalisation

Adoption de normes comptables internationales pour faciliter la comparabilité entre pays et institutions.

Assurer l'uniformité des pratiques pour renforcer la crédibilité financière.

2.4. Vision mondiale du développement économique

La politique financière et comptable d'une organisation internationale n'est pas seulement administrative : elle est un levier stratégique pour le développement économique mondial.

Allocation optimale des ressources : Les fonds sont orientés vers les secteurs prioritaires pour la croissance durable (éducation, santé, infrastructures, innovation).

Stabilité et prévisibilité financière : Une comptabilité rigoureuse rassure les investisseurs internationaux et les bailleurs de fonds.

Promotion de la transparence et de la bonne gouvernance : Une gestion responsable réduit la corruption et augmente l'efficacité des programmes de développement.

Intégration dans l'économie mondiale : Les décisions financières tiennent compte des enjeux globaux comme le commerce international, les crises économiques et le changement climatique.

En résumé, la politique financière et comptable dans une organisation internationale :

1. Assure la gestion rigoureuse des ressources.
2. Permet la transparence et la responsabilité envers les membres et partenaires.
3. Soutient la planification et l'exécution des projets de développement.
4. Contribue directement à la stabilité économique et au progrès social à l'échelle mondiale.

Elle est donc un outil stratégique pour la gouvernance économique internationale, en alignant les finances et la comptabilité sur les objectifs de développement durable et la croissance inclusive.

III.12. L'IMPORTANCE DE LA POLITIQUE FINANCIÈRE ET COMPTABLE

La politique financière et comptable dans une organisation internationale ne se limite pas à gérer de l'argent. Elle est un levier stratégique pour :

- Assurer la stabilité économique de l'organisation.
- Garantir la transparence et la confiance entre les États membres, bailleurs de fonds et partenaires.
- Contribuer à la réalisation des objectifs de développement mondial, tels que la lutte contre la pauvreté, l'éducation, la santé et l'infrastructure.

1. Importance pour la gestion interne

1.1 Optimisation des ressources

Une politique financière rigoureuse permet d'allouer les fonds là où ils sont le plus efficaces.

Elle évite le gaspillage et les dépenses inefficaces, maximisant l'impact des programmes de développement.

1.2 Contrôle et responsabilité

La comptabilité structurée et transparente assure la responsabilité envers les États membres et donateurs.

Les audits réguliers permettent de prévenir la fraude et les abus financiers.

1.3 Prévision et planification

Les outils financiers permettent de prévoir les besoins futurs et d'anticiper les crises économiques ou financières.

Ils facilitent la planification de programmes de développement à long terme.

2. Importance pour le développement économique mondial

2.1 Allocation stratégique des ressources

La politique financière oriente les fonds vers des secteurs prioritaires pour le développement, comme la santé, l'éducation, l'énergie durable et les infrastructures.

Elle soutient la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) au niveau mondial.

2.2 Stabilité et confiance internationale

Une comptabilité transparente et conforme aux normes internationales renforce la confiance des investisseurs et partenaires.

Elle favorise la mobilisation de ressources financières supplémentaires pour des projets de développement.

2.3 Croissance économique et intégration mondiale

Une gestion financière solide permet aux organisations internationales de contribuer à la croissance économique mondiale.

Elle aide à intégrer les économies nationales dans un cadre global, soutenant le commerce, l'investissement et la coopération internationale.

3. Importance pour la gouvernance et la crédibilité

- Renforce la bonne gouvernance et la crédibilité des institutions internationales.
- Facilite la coordination entre les pays membres, garantissant que les fonds sont utilisés conformément aux objectifs communs.
- Encourage la transparence et la reddition de comptes, essentielles pour la légitimité des programmes de développement.

La politique financière et comptable est au cœur du fonctionnement des organisations internationales. Elle ne se limite pas à la gestion administrative, mais devient un outil stratégique pour le développement économique mondial.

Elle permet de :

- 1. Optimiser l'utilisation des ressources.*
- 2. Renforcer la transparence et la confiance internationale.*

3. Contribuer à des projets de développement durable et à la stabilité économique mondiale.

IV. LA CONCLUSION

La politique financière et comptable dans une organisation internationale est bien plus qu'un simple outil de gestion : elle constitue un levier stratégique pour le développement économique mondial. En assurant une gestion rigoureuse, transparente et responsable des ressources, elle permet d'optimiser l'allocation des fonds, de prévenir la fraude et de renforcer la confiance des États membres, des partenaires et des investisseurs.

Grâce à des pratiques comptables harmonisées et à un suivi financier efficace, ces organisations peuvent planifier et financer des projets de développement durables, soutenir la stabilité économique globale et contribuer à la réalisation des objectifs de développement mondial.

Ainsi, la politique financière et comptable est essentielle non seulement pour le fonctionnement interne des organisations internationales, mais aussi pour promouvoir une croissance inclusive, durable et équitable à l'échelle mondiale.

LES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. IPSAS / Comptabilité publique internationale

IPSASB, Preface to the International Public Sector Accounting Standards, IPSASB / IFAC.

International Federation of Accountants (IFAC), « New International Public Sector Accounting Standards Promote ... », IPSASB. Ce document décrit l'objectif des IPSAS pour renforcer la confiance dans la gestion financière du secteur public.

A Thematic Literature Review on International Public Sector Accounting Standards (IPSAS), Public Organization Review, 2024. Cet article offre un panorama des recherches sur les avantages, les défis et l'adoption des IPSAS dans divers contextes (pays développés et en développement).

2. Études de cas et adoption des normes IPSAS

Doe-Dartey, Richard Kwadzo & Valand, Jignesh, An Examination of The Significant Frameworks of International Public Sector Accounting Standards (IPSAS) Adoption in Ghana, LAW & PASS, International Journal of Law, Public Administration and Social Studies. Analyse des facteurs influençant l'adoption des IPSAS au Ghana.

Sulaiman, Ayodele Jamiu & Odunlade, Olajire Aremu, International Public Sector Accounting Standards (IPSAS) Adoption and Financial Accountability: Evidence from Local Governments in OGUN State, Journal of Finance and Accounting. Montre comment l'adoption des IPSAS peut améliorer la responsabilité financière au niveau local.

Aribaba, F. O., Afolabi, Y. A., Ahmodu, O. A. & Adele, H. A., Stakeholders' Perception of International Public Sector Accounting Standards (IPSAS) in Ondo State Ministry of Finance, Akure, Acta Universitatis Danubius Œconomica.

Étude des perceptions des parties prenantes sur les IPSAS dans le secteur public.

Impact of International Public Sector Accounting Standards Adoption on Financial Reporting Quality of Federal Tertiary Institutions in Adamawa, Borno, and Yobe States, Nigeria, International Journal of Research and Innovation in Social Science. Évalue l'effet de l'adoption des IPSAS sur la qualité du reporting financier dans des institutions publiques.

3. Gouvernance publique, gestion financière et transparence

Public Governance Directorate / OECD, Budget Transparency Toolkit. Ce guide, en collaboration avec l'IFAC et l'IPSASB, montre comment la discipline financière, la transparence et une bonne comptabilité publique favorisent une bonne gouvernance.

Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE), L'invention de la gestion des finances publiques, tome bibliographique. Ce livre retrace l'histoire de la gestion financière publique et son évolution dans le contexte du développement économique.

4. Organismes et standards comptables internationaux

International Federation of Accountants (IFAC). Site web de l'IFAC : rôle, mission, et standards.

International Association for Accounting Education & Research (IAAER). L'IAAER promeut la recherche et l'éducation en comptabilité au niveau mondial.

5. Ateliers / rapports liés à la dette dans les organisations internationales

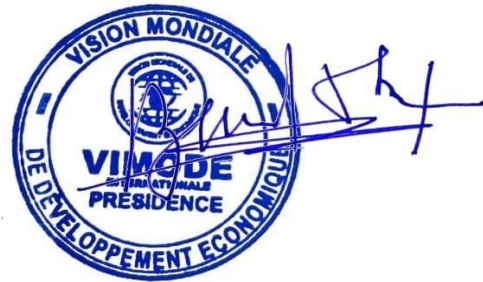
UNCTAD, Workshop on international public sector accounting standards for debt management, Genève, 22-23 avril 2021. Ce document explique comment les IPSAS s'appliquent à la gestion de la dette dans les organisations publiques et internationales.

WHO / Organisation des Nations Unies, rapport sur les IPSAS dans le système des Nations Unies (Annexe du rapport). Ce rapport montre comment les organisations internationales (comme l'ONU) utilisent les IPSAS pour assurer la transparence comptable.

Fait à New work , le 06/11/2025

Pour le Conseil d'Administration

Benjamin KANDA



Président

Table des matières

I. INTRODUCTION	2
II. LA POLITIQUE FINANCIÈRE ET COMPTABLE DE VIMODE	4
II.1 LES PRINCIPES DIRECTEURS ET VISION STRATÉGIQUE DANS LA POLITIQUE FINANCIÈRE ET COMPTABLE DE VIMODE	4
II.2. LA GOUVERNANCE FINANCIÈRE ET LE CONTRÔLE INTERNE	7
II.2.1. Contexte général	7
II.2.2. Gouvernance financière : principes et mécanismes	8
II.2.3. Contrôle interne : rôle et composantes	8
II.2.4. Rôle dans le développement économique mondial	9
II.3. LES NORMES COMPTABLES PRATIQUES DE REPORTING	11
II.3.1. Normes comptables dans une organisation international	11
II.3.1.1. Comparabilité internationale	11
II.3.1.2. Principes généraux communs	11
II.3.2. Pratiques de reporting financier	11
II.3.2.1. Types de reporting	12
II.3.2.2. Normes et cadres de reporting	12
II.3.3. Politiques financières dans une organisation internationale	12
II.3.3.1. Principes	12
II.4. Politique comptable dans un cadre international	13
II.4.1. Contenu d'une politique comptable	13
II.4.2. Objectifs	13
II.5. Vision mondiale de développement économique	13
II.5.2. Harmonisation internationale	14
II.5.3. Promotion du développement durable	14
III. LA GESTION BUDGÉTAIRE	14
III.1. Rôle stratégique de la gestion budgétaire dans une organisation international	14
III.1.1. Composantes essentielles de la gestion budgétaire internationale	15
III.1.2. Planification budgétaire mondiale	15
III.1.3. Exécution budgétaire	15
III.1.4. Contrôle et suivi budgétaire	16

III.2. Articulation entre gestion budgétaire et politiques financière & comptable	16
.....	16
II.2.1. Politique financière	16
III.2.2. Politique comptable	17
III.3. Vision mondiale de développement économique et gestion budgétaire	17
III.3.1. Alignement sur les Objectifs de Développement Durable (ODD/SDGs)	17
III.3.2. Contribution à la stabilité économique mondiale	17
III.3.3. Harmonisation et coopération internationale	18
III.4. LA GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES	18
III.1. Rôle de la gestion des ressources financières dans une organisation internationale	18
.....	18
III.4.2. Composantes de la gestion des ressources financières	19
III.4.2.1. Mobilisation des ressources financières	19
III.4.2.2. Allocation et répartition des ressources	20
III.4.2.3. Utilisation et contrôle des ressources financières	20
III.4.2.4. Gestion de trésorerie et gestion des risques	20
III.4.3. Articulation avec la politique financière et comptable	21
III.4.3.1. Politique financière	21
III.4.3.2. Politique comptable	22
III.5. Vision mondiale de développement économique	22
III.5.1. Croissance inclusive et durable	22
III.5.2. Objectifs de Développement Durable (ODD / SDGs)	23
III.5.3. Coopération et harmonisation internationales	23
III.5. LES PROCESSUS COMPTABLES OPÉRATIONNELS	24
III.6. LA CONFORMITÉ ET RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE	30
III.6.1. Rôle stratégique de la conformité internationale	30
III.6.2. Cadres et réglementations financières internationales	30
III.6.2.1. Normes comptables internationales	30
III.6.2.2. Normes de contrôle interne et d'audit	31
III.6.2.3. Régulations financières internationales	31
III.6.2.4. Exigences des bailleurs multilatéraux	31
III.6.3. Intégration à la politique financière et comptable	32

III.6.3.1. Politiques et procédures financières	32
III.6.3.2. Politique comptable	32
III.6.3.3. Mécanismes de conformité opérationnelle	32
III.6.4. Conformité et gouvernance financière internationale	32
III.6.5. Vision mondiale de développement économique	33
III.6.5.2. Utilisation efficace des ressources pour les ODD (SDGs)	33
III.6.5.3. Harmonisation financière internationale	34
III.6.5.4. Contribution à la stabilité économique mondiale	34
III.7. LA POLITIQUE D'AUDIT , D'ÉVALUATION ET LA PERFORMANCE	35
III.7.1. Objectifs généraux	35
III.7.2. Principes directeurs	35
III.7.2.1. Transparence	35
III.7.2.2. Redevabilité (Accountability)	35
III.7.2.3. Conformité aux normes internationales	35
III.7.2.4. Performance et résultats	35
III.7.3. Audit financier et comptable	36
III.7.3.1. Audit interne	36
III.7.3.2. Audit externe	36
III.7.3.3. Audit de conformité	36
III.7.4.Évaluation de la performance financière	36
III.7.4.1. Performance budgétaire	36
III.7.4.2. Performance économique	36
III.7.4.3. Indicateurs clés (KPIs)	37
III.7.5. Gestion des risques financiers	37
➤ III.7.6. Processus de conformité et de contrôle interne	37
III.7.7. Reporting et communication	38
III.7.7.1. Rapports financiers	38
III.7.7.2. Rapports de performances	38
III.7.7.3. Communication aux parties prenantes	38
III.9. Alignement avec la vision mondiale de développement économique.	38
III.9.1. LA DURABILITÉ , RESPONSABILITÉ SOCIALE	39

III.10. LA TECHNOLOGIE FINANCIÈRE ET TRANSFORMATION NUMÉRIQUE.....	40
III.11. LES ATTRIBUTIONS SUR LA POLITIQUE FINANCIÈRE ET COMPTABLE .	42
III.12. L'IMPORTANCE DE LA POLITIQUE FINANCIÈRE ET COMPTABLE	45
IV. LA CONCLUSION	48
LES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	49



The poster features a dark blue background with a faint, repeating pattern of faces and industrial machinery. A large, golden, irregularly shaped frame is centered on the page, containing the text '65 ans' in a bold, golden, 3D font. Below this, it says '— DEPUIS 1960 —'. In the top right corner, there is a white rounded rectangle containing the VIMODE INTERNATIONALE logo, which consists of a circular emblem with a globe and the text 'VIMODE INTERNATIONALE' in red. In the bottom right corner, there is a white rounded rectangle containing a QR code and the text 'SCANNEZ - MOI' above it. On the left side, there are two large blue quotation marks, followed by the text 'Notre **passé** nous ancre, Notre **présent** nous porte, Notre **avenir** nous appartient.' Below this text is a horizontal line, and then a list of contact information items, each preceded by a small circular icon.

VIMODE
INTERNATIONALE

65
ans
— DEPUIS 1960 —

“
Notre **passé** nous ancre,
Notre **présent** nous porte,
Notre **avenir** nous appartient.

SCANNEZ - MOI

182 Worth St, New York, NY 10007, USA
+1 (914) 915-0737
contact@vimode.org
www.vimode.org